



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une deuxième réunion spéciale du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le lundi le 2 avril à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de la mairesse, Madame Carole Robert.

Étaient aussi présents : Les conseillères Lucie Cousineau, Joanne Mayer et Maureen Rice et les conseillers Ghyslain Robert et Luc Thivierge.

Étant absent : Roch Courville

Étant également présente : la secrétaire-trésorière adjointe, Hélène Desjardins.

Étant absente : la directrice générale, Franceska Gnarowski

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par la mairesse, Madame Carole Robert en déclarant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal aux membres du conseil.

2) ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour porte exclusivement sur la signature du contrat du Directeur général par intérim.

3) EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM ET AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU QU'à la suite du congé de maladie de la directrice générale et secrétaire-trésorière, il y a lieu de procéder à la nomination d'un directeur général et secrétaire-trésorier par intérim ;

ATTENDU QU'il y a eu entente avec la Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM) pour trouver un candidat aux fins d'assurer pareil intérim ;

IL EST PROPOSÉ par Ghyslain Robert appuyé par Lucie Cousineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ par les membres présents du Conseil d'autoriser:

a) L'embauche de monsieur Pierre Gagnon, oma au poste de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, selon les termes et conditions du contrat signé entre la Municipalité et monsieur Pierre Gagnon étant effective au 2 avril 2018;

b) Madame la mairesse, Carole Robert à signer, pour et au nom de la municipalité de Low, le susdit contrat;

c) Monsieur Pierre Gagnon, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la municipalité de Low, à signer tout document pour et au nom de la municipalité afin de lui permettre d'exercer les devoirs et charges de cette fonction.

6) CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST RÉSOLU QUE la réunion se termine à 19h05.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR le conseiller Luc Thivierge

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Mairesse

Secrétaire-trésorière adjointe

#102-04-2018

#103-04-2018